



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

spectacle vivant

Question écrite n° 90068

Texte de la question

Mme Danielle Auroi attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des droits des femmes sur la sous-représentation des femmes dans le domaine de la culture. Les chiffres, en particulier dans le secteur du spectacle vivant et de la musique, sont assez éloquents: 1 % seulement de compositrices et 4 % de chefs d'orchestre programmées. Aucun théâtre national n'est actuellement dirigé par une femme. Si des progrès ont pu être constatés pour renforcer la place des femmes à la direction des institutions culturelles, ils sont loin d'être suffisants. Seule la mise en place d'objectifs chiffrés et obligatoires peut faire reculer les inégalités. Il est en effet indispensable d'amplifier les efforts engagés en faveur de la parité, à travers notamment la loi du 4 août 2014 et de mettre en place une obligation de plus de 5 % par secteur par an sur trois années. Aussi elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour une meilleure représentativité des femmes dans les métiers artistiques.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Auroi](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90068

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2015](#), page 7657

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)